

Ce site utilise et partage avec des tiers (partenaires ou prestataires) des cookies et autres traceurs à des fins de statistiques et de mesure d'audience, de partage de contenu sur les réseaux sociaux et d'utilisation d'outils de visualisation multimédia.

Le dépôt de ces cookies est soumis à l'obtention de votre consentement préalable à l'exception de certains cookies nécessaires au fonctionnement du site et des cookies de mesures d'audience pouvant être regardés comme exempts de consentement. Vous pouvez paramétrer votre choix, finalité par finalité, en cliquant sur « Paramétrer » et modifier votre choix à tout moment lors de votre navigation sur le site en cliquant sur l'onglet « Gérer les cookies » (accessible sur le site, en bas de page). Pour plus d'informations, [voir notre politique Cookies](#).

[ACCEPTER](#)

SANTÉ : LE RÔLE DES REPRÉSENTANTS DES USAGERS AVEC LE RÉSEAU DES CTRC

Date de publication : 11/06/2018 - Santé/Bien-être

Dans le domaine de la santé, comme dans beaucoup de secteurs, il existe des représentants des usagers. Ce sont des porte-parole.

Quelle est leur mission ?

Défendre vos droits en tant qu'usagers d'un service. Pour cela, ils siègent dans des instances, des commissions, ou participent à des groupes de travail. Les représentants des usagers de la santé peuvent, par exemple, intervenir au niveau d'un établissement de santé, comme un hôpital, ou bien au niveau d'une instance de santé publique. Ils font des propositions pour améliorer le fonctionnement d'un service, d'un établissement ou du système de santé de manière plus générale.

Ils vont par exemple pouvoir faire remonter des problèmes liés à la prise en charge des patients aux urgences, aux repas servis... Ils produisent ensuite des recommandations.

Qui sont-ils ?

Ces représentants ne sont pas des professionnels de santé, ils sont indépendants. Membres d'associations, ils peuvent aussi, via leur association, vous aider dans vos démarches. Un représentant peut par exemple être membre d'une association de défense des personnes handicapées. Mais attention, lorsqu'il siège en commission, il représente tous les usagers du système de santé et pas seulement les personnes handicapées.

Enfin, les représentants du système de santé doivent établir une bonne communication entre usagers, professionnels et autres représentants d'usagers afin de maintenir le dialogue entre ces différents acteurs !

En résumé :

- les représentants sont des porte-parole indépendants
- ils font des propositions pour améliorer les services de santé
- ils peuvent vous aider dans vos démarches

Vidéo réalisée avec la participation de l'Indecosa CGT 35 de la Maison de la Consommation et de l'Environnement de Bretagne.

URL source: <https://inc-conso.fr/content/sante-le-role-des-representants-des-usagers-avec-le-reseau-des-ctrc>